

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 53 (1908)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Quelques mots sur l'équitation dans l'armée  
**Autor:** Bernard, T.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-338784>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Quelques mots sur l'équitation dans l'armée

Les quelques réflexions suivantes ne concernent en rien nos officiers de cavalerie, lesquels sont propriétaires de chevaux et savent les employer d'une manière judicieuse, tout en les ménageant en temps et lieu.

On est heureux de pouvoir constater dans notre armée, depuis quelques années, de sensibles progrès dans l'équitation; les cours d'instruction à Thoune et les cours d'hiver avec des chevaux de la Régie y contribuent pour la plus grande part et l'on voit dans toutes les armes beaucoup d'officiers ayant le sentiment du cheval. Il y a, cependant, encore certaines lacunes qu'il serait utile de combler, dans l'intérêt de la mobilité de l'armée.

Une des fautes commises, souvent encore, est le manque absolu de la cadence (temps) pendant les marches et les excursions. Souvent l'on voit de longues colonnes d'officiers sur les grandes routes (chez nous elles sont dures) à des allures désordonnées. L'officier qui monte en tête trotte, souvent, aussi fort que possible; les premières files font l'effet d'un concours au trot, tandis que les dernières suivent comme elles peuvent, souvent au grand galop, si les colonnes sont longues. On marche à cette allure débridée pendant 10 ou 15 minutes, puis on prend le pas pendant quelque temps pour recommencer de la même manière.

Quel est le résultat de ces chevauchées (*Baüdereien*) que nous appelions, jadis, avec un des chefs les plus éminents de notre armée « des trots de boucher »? Des chevaux blessés sur le garrot ou sur les reins, des chevaux fourbus ou claqués et des mémarchures longues à guérir! On se dit: « Bah! la Régie est là pour remplacer ce qui cloche » et l'on continue le lendemain, le cœur léger et la conscience pure! Mais on oublie volontiers qu'en temps de mobilisation générale, les moyens de la Régie seraient limités et que finalement à ce taux-là, on serait forcément démonté en très peu de temps. Il y a encore des officiers qui considèrent le service monté comme un entraînement contre l'obésité, et se disent en entrant en service: « Bon! nous allons nous en donner sur les chevaux fédéraux, cela nous

vaudra une cure à Karlsbad » et on roule, roule sur sa selle jusqu'à extinction de chaleur animale, sans penser que le cheval n'est pas une machine en acier.

Dans notre règlement, comme dans celui de toutes les cavaleries européennes, nous avons la cadence au trot, fixée à 300 pas (240 m.) à la minute; c'est une allure moyenne, ne fatiguant ni le cavalier, ni le cheval, et à laquelle on peut franchir de très grandes distances en relativement peu de temps, tout en ayant le cheval frais le lendemain. Seulement il faut que l'officier qui monte en tête donne cette cadence et la conserve *pendant toute la marche*, d'une manière *pédante*, si j'ose m'exprimer ainsi. — Je me permets de citer un exemple personnel, qui prouve l'utilité de la cadence régulière au trot, pendant les longues marches.

Etant, il y a quelques années, chargé d'essayer notre selle actuelle d'officier avec paquetage complet, dans une course de fond, je pris avec moi un de mes officiers qui pesait 100 kilos. Nous partîmes de Berne à 7 heures du matin et trottâmes d'une traite jusqu'à Bienne, montâmes au pas jusqu'au pont de Reuchenette pour reprendre le trot jusqu'à St-Imier, où nous arrivâmes à 12 heures précises.

Après un repos de 3 heures et par une pluie battante qui dura jusqu'au lendemain, nous montâmes au pas jusqu'aux Pontins, pour ensuite trotter jusqu'aux portes de Neuchâtel, où nous arrivâmes à 6 heures. Donc 100 kilomètres en trois reprises de trot cadencé. Le lendemain nous repartîmes pour Berne, avec courte halte à Chiètres, en deux reprises de trot. Le jour suivant nos chevaux étaient gais et bien portants.

Une autre lacune à combler est la manière de ménager les chevaux en campagne. On voit souvent des groupes d'officiers arrivant à toute allure, s'arrêter subitement pour écouter une critique, souvent très longue, sans mettre pied à terre, ou bien en laissant les chevaux trempés de sueur, en plein champ, exposés au vent ou à la bise. Pourquoi ne pas chercher un abri quelconque et à défaut d'abri (ferme, grange, forêt, etc.), pourquoi ne pas tourner la croupe des chevaux contre le vent, au lieu de le laisser souffler dans les naseaux grands ouverts de ces pauvres bêtes? Que de maladies, se déclarant plus tard, pneumonies, angines, pousse, etc., n'éviterait-on pas!

Pour ce qui concerne l'allure sur les grandes routes, à la

montée et à la descente, on peut fort bien trotter, si les pentes sont douces et si l'on n'a pas de temps à perdre. Si la montée est forte et longue, il faut la faire au pas; si la descente est longue et rapide, le mieux est de mettre pied à terre et se rappeler le dicton du cheval arabe : « A la montée ne me presse pas, à la descente ne me monte pas, à la plaine ne m'épargne pas. »

Th. B.

---